



Le Président

Nos références : DAJI n°2026-A90

- Vu la loi du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les délibérations du conseil d'administration en formation plénière du 16 décembre 2025 ;

A R R Ê T E

Article unique : La commission de recrutement en première année de master pour la mention Droit des affaires parcours Droit européen des affaires et de la concurrence est ainsi composée :

Mme Emmanuelle CLAUDEL, **Présidente**
M. Pascal WILHELM

À Paris, le 27 février 2026



Stéphane BRACONNIER